



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 24 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture momentanée des auto-écoles "Saint-Jacques Permis" à Étampes et "Gare d'Étréchy" à Étréchy

Les services de l'État compétents ont procédé à des contrôles de l'auto-école "Saint-Jacques Permis" à Étampes et "Gare d'Étréchy" à Étréchy dont le gérant n'a pas respecté les prescriptions en matière de droit du travail. Il a été constaté de graves irrégularités, aussi le Préfet de l'Essonne a prononcé la fermeture administrative pour une durée de trois mois des deux établissements en cause.

Cette fermeture momentanée n'est pas sans conséquence pour les candidats au permis qui étaient inscrits dans ces deux auto-écoles, en particulier pour ceux appelés à subir l'épreuve pratique du permis pour les mois de juin, juillet et août.

Il est conseillé aux candidats qui le peuvent soit d'attendre une réouverture le 23 août prochain, soit de récupérer sans frais leur dossier de demande de permis de conduire au sein des deux établissements et de se rendre dans l'établissement d'enseignement de la conduite de leur choix.

Dans l'attente d'une réouverture, les auto-écoles qui accueilleront les candidats des établissements fermés pourront prendre contact avec l'administration pour se voir attribuer des places supplémentaires aux épreuves pratiques du permis dans les meilleurs délais.

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr